

Rapport du caissier

C'est non sans une petite appréhension que j'ai accepté, au début de l'année 1996, la fonction de caissier. Cette tâche m'était très abstraite. Heureusement, j'ai eu le soutien de mon "comptable domestique". Son aide m'est, encore aujourd'hui, précieuse.

Concernant la gestion de la F.S.T.B., dont vous avez reçu le bilan de clôture, il est bon de souligner deux points:

- 1°) les budgets 95 et 96 de la commission technique ont été versés en 1996, et représentent une somme de CHF. 4000.-
- 2°) les frais de fonctionnement (courrier, photocopies, etc...) de la présidence, de la trésorerie et des commissions ne paraissent pas dans le décompte. A l'avenir, et cela pour indication, ils seront pris en considération.

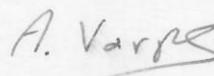
La Fédération tient à maintenir et même à développer ses prestations, malgré la baisse des dons externes. C'est pourquoi, elle compte - si l'on peut dire - sur votre honnêteté lors du paiement des cotisations 1997.

Dans un futur proche, un groupe de travail sur de nouvelles formes de financement devra être mis sur pied. Je vous demande d'en parler à vos membres et de communiquer, au comité exécutif le nom des gens motivés par ce domaine.

Pour terminer, je tiens à remercier mon prédécesseur, Jean-Louis Zimmermann, grâce à qui la transition s'est faite en douceur; et vous tous pour la confiance que vous m'avez témoignée.

Je me tiens dès maintenant à votre disposition pour tenter de répondre à vos éventuelles questions au sujet des comptes.

Genève, le 5 mars 1997
Le caissier



A. Vorpe